

LA RÉFORME ET SES IMPACTS SUR LES ORGANISMES DE FORMATION

ATELIER DU 02/04/2020

CONTEXTE

Le monde de la formation professionnelle connaît actuellement de profondes évolutions : nouvelle définition de l'action de formation, reconnaissance de l'Action de Formation En Situation de Travail, poursuite de la digitalisation, nouvelles conditions d'octroi des financements (Opco...), nouvelles instances, nouvelles démarches (Qualiopi, RNCP, RSCH), désintermédiation du Compte Personnel de Formation...

OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier les impacts de la réforme sur les organismes de formation
- Élaborer ses propres pistes d'action

PUBLIC CIBLE

Les organismes de formation (moins de 5 salariés) et les formateurs indépendants

PRÉ-RÉQUIS

Avoir un Numéro de Déclaration d'Activité d'Organisme de Formation

CONTENU

- L'essentiel de la Loi du 05/09/2018 et impacts sur les organismes de formation
 - Nouvelles définitions (OPAC et action de formation),
 - Nouveaux acteurs, nouvelles missions,
 - Nouvelles modalités de financement,
 - Nouveaux marchés
- Identification des pistes d'action de chaque participant (démarrage des plans d'action)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Atelier en présentiel

Exposés synthétiques, échanges, démarche analytique collective puis individuelle, application sur situations réelles

Groupe de minimum : 6 participants et maximum 12 participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- des acquis : auto-évaluation sur bases des productions de chaque participant
- de la satisfaction des participants : questionnaire en ligne à J et J + 60

DURÉE / HORAIRES / LIEU DE LA FORMATION

- 3h30 - de 9h30 à 13h00
- Mutuelle SCOP, 12 quai de la Mégisserie 75 001 Paris

TARIF

400 € (nets de taxe) / participant

Possibilités de prise en charge par les OPCO pour les entreprises de moins de 50 salariés

CONTACT

- mail : contact@albiziaconseil.fr

CO-INTERVENANTES



Hélène ANDRAULT

Consultante, Formatrice et auditrice Qualiopi, elle met ses compétences de management d'Organisme de Formation, au service de l'accompagnement stratégique de votre activité, des démarches qualité Qualiopi et/ou d'enregistrement de vos certifications professionnelles aux répertoires nationaux. Entrepreneur - salariée Omnicités (ex Port Parallèle)



Véronique MICHALAK

Formatrice - Consultante, elle accompagne les formateurs sur de nombreuses thématiques métiers : ingénierie de formation et pédagogique, connaissance des TICE et de leurs usages pédagogiques, marché de la formation professionnelle et réglementations liées.

Créatrice et dirigeante d'Albizia Conseil SASU

Administratrice de l'association QualiPro - CFI depuis 2016

Avec la participation :



Marie-Christine MELIN

en appui des Formateurs Indépendants, elle assure depuis 2017 la gestion administrative de la formation (inter et intra), l'automatisation progressive des fonctions (devis, conventions de formations, factures, suivi des paiements et de la trésorerie) et la formalisation des dossiers Datadock et Qualiopi.

Elle détient une forte connaissance de la formation professionnelle vue de « l'intérieur » des Organismes de Formation